

FORMULAIRE D'INFORMATION

POUR L'APPRENANT DÉSIRANT EFFECTUER UN STAGE

Le programme d'échange visite est destiné à chaque apprenant qui, durant son apprentissage ou au plus tard une année après sa formation, désire effectuer un stage, de 3 à 4 semaines dans une entreprise hors entreprise contractuelle et une autre région linguistique afin d'améliorer ses connaissances professionnelles et personnelles.

Durée de l'échange	idéalement 3 – 4 semaines (au minimum 3 semaines).
Objectif de l'échange	visite propose aux apprenants en formation, d'élargir leurs connaissances professionnelles et personnelles, de travailler durant l'apprentissage, dans un environnement nouveau avec d'autres problématiques afin d'augmenter leur chance d'entrée dans la vie active après la formation initiale.
Ecole professionnelle	accompagner un apprenant à l'école professionnelle sur place est pratiquement toujours possible.
Temps libre / loisirs	la famille d'accueil fait office de personne de contact durant le stage. Le Rotary Club local invite l'apprenant pour au moins un lunch pendant le stage et participe aux activités durant le temps libre (visite culturelle, sport et visites diverses) après discussion avec la famille d'accueil.
Salaire	le salaire sera versé par l'entreprise formatrice durant la période du stage.
Information et urgence	une fois que le planning définitif est établi, un document détaillé avec les coordonnées de toutes les parties sera envoyé à toutes les personnes concernées. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet ainsi que les rapports de stages des anciens apprenants sur www.visite.ch . Numéros en cas d'urgence : +41 78 713 33 79 ou +41 79 388 25 94
Voyage	les frais de voyage sont, en principe, à la charge de l'apprenant. Les Rotary Clubs ou autres porteurs de projets peuvent soutenir partiellement financièrement l'apprenant. C'est avec plaisir que visite renseigne à ce sujet.
Rotary	le Rotary est une organisation internationale avec des clubs et membres présents quasiment dans tous les pays du monde. visite se base sur ce réseau personnel (vous trouvez de plus amples informations sous www.rotary.ch).
Argent de poche	est à la charge de l'apprenant. Si l'entreprise d'accueil le propose, le repas de midi peut être pris en charge par celle-ci.
Logement et repas	en règle générale, les apprenants logent en famille d'accueil où ils prennent le déjeuner et le repas du soir.
Assurances	sont à la charge de l'apprenant. visite se charge de demander une preuve d'assurance à l'apprenant avant le début du stage afin de s'assurer des différentes assurances. Les risques de maladie, accident et RC privée sont à couvrir durant le stage. Des couvertures d'assurances supplémentaires telles qu'assurance voyage ou bagages sont à couvrir, selon besoin, par l'apprenant directement.